

LE MOT DU PRÉSIDENT



L'union fait la force

La fusion des communautés de communes du Pays d'Aigre, de la Boixe et du Pays Manslois est effective depuis le 1^{er} janvier 2017 au sein d'une nouvelle structure dénommée communauté de communes Cœur de Charente.

Ce regroupement, qui est l'aboutissement d'un consensus exemplaire, doit nous permettre de faire poids aux côtés des autres intercommunalités pour nous affirmer auprès et au cœur de la région Nouvelle-Aquitaine.

Tous les élus communautaires témoignent de leur volonté de travailler ensemble sur des enjeux communs à tout le territoire en s'appuyant sur trois piliers :

- Soutenir l'activité économique pour créer des emplois et de la richesse.
- Développer des services de proximité afin de maintenir et améliorer notre cadre de vie.
- Créer des conditions de solidarité et d'équité en implantant des équipements structurants sur l'ensemble du territoire.

Il nous appartient de répondre aux défis d'un développement économique durable et social et de mettre en place une véritable mutualisation de projets et de services à la population pour contribuer au « mieux vivre ensemble ».

Bien cordialement

M. Jean-Pierre DE FALLOIS

Président, conseiller municipal à Mansle

Cœur de Charente

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Lettre intercommunale

LE 1^{er} JANVIER 2017, les communautés de communes du Pays Manslois, du Pays d'Aigre et de La Boixe ont fusionné pour donner naissance à la communauté de communes Cœur de Charente. Elle regroupe 54 communes et compte 22 652 habitants.

LES ÉLUS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



M. Jean-Pierre DE FALLOIS
Président
Conseiller municipal à Mansle



M. Jean-Louis STASIAK
1^{er} vice-président
Maire de Xambes

Économie, tourisme et agriculture



M. Franck BONNET
2^e vice-président
Maire de Saint-Fraigne

Relations avec les collectivités territoriales, mutualisation



Mme Monique PLOQUIN
3^e vice-présidente
Adjointe au maire de Lonnes

Urbanisme et aménagement



M. Jean-Marc DE LUSTRAC
4^e vice-président
Maire de Vars

Santé



M. Jean-Paul AYRAULT
5^e vice-président
Maire d'Aigre

Assainissement



M. Christian CROIZARD
6^e vice-président
Maire de Mansle

Projets structurants, déploiement numérique



M. Laurent DANEDÉ
7^e vice-président
Maire de Tourriers

Communication, patrimoine, développement durable



M. Michel LOTTE
8^e vice-président
Adjoint au maire de Verdille

Finances



M. Philippe BOIREAUD
9^e vice-président
Maire de Fontclaireau

Enfance-jeunesse, périscolaire, affaires sociales



M. Raymond SEVRT
10^e vice-président
Maire de Villejoubert

Entretien des bâtiments, voirie



M. Pierre VIDAUD
11^e vice-président
Adjoint au maire de Mansle

Sport, culture, vie associative

54 COMMUNES

- | | |
|------------------------|--------------------------|
| Aigre | Mouton |
| Ambérac | Moutonneau |
| Anais | Nanclars |
| Aunac-sur-Charente | Oradour |
| Aussac-Vadalle | Puyréaux |
| Barbezières | Ranville-Breuillaud |
| Bessé | Saint-Amant-de-Boixe |
| Cellefrouin | Saint-Amant-de-Bonneure |
| Cellettes | Saint-Angeau |
| Charmé | Saint-Ciers-sur-Bonneure |
| Chenon | Sainte-Colombe |
| Coulonges | Saint-Fraigne |
| Ebréon | Saint-Front |
| Fontclaireau | Saint-Groux |
| Fontenille | Tourriers |
| Fouqueure | Tusson |
| Juillé | Valence |
| La Chapelle | Vars |
| Les Gours | Ventouse |
| Lichères | Verdille |
| Ligné | Vervant |
| Lonnes | Villejésus |
| Lupsault | Villejoubert |
| Luxé | Villognon |
| Maine-de-Boixe | Vouharte |
| Mansle | Xambes |
| Montignac-sur-Charente | |

Le conseil communautaire, instance de décision, compte 74 délégués titulaires, issus des conseils municipaux des 54 communes membres.



Siège communautaire

10, route de Paris - 16560 TOURRIERS
Tél. 05 45 20 68 46

Direction générale des services.
Services communication,
développement économique,
tourisme,
culture et patrimoine,
comptabilité.

Pôle services

à la population et attractivité

10, rue du Pont-Raymond - 16140 AIGRE
Tél. 05 45 20 68 46

Service enfance-jeunesse,
bibliothèques,
service sport
et vie associative.

Pôle aménagement et environnement

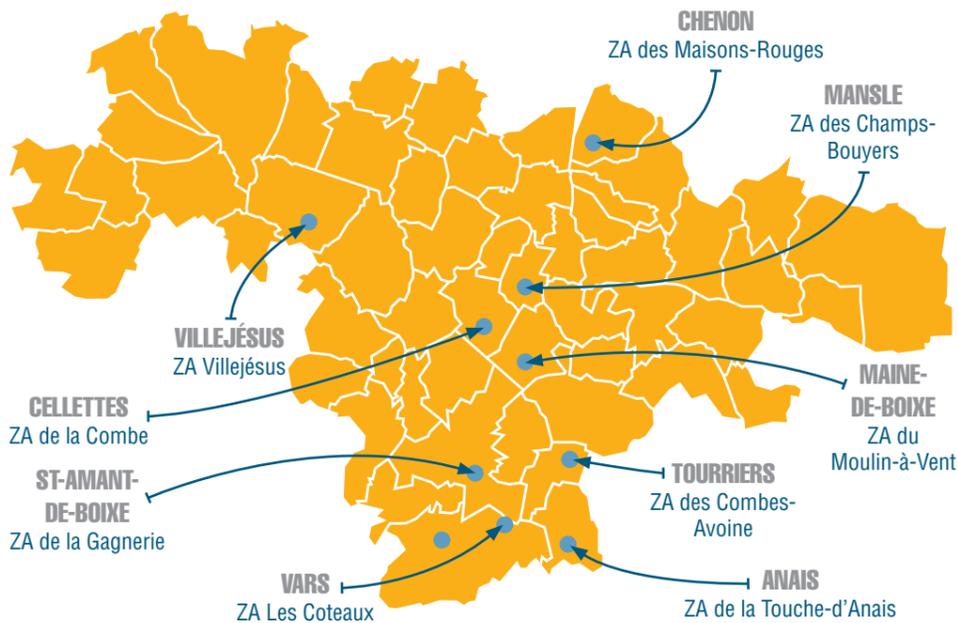
5, avenue Paul-Mairat - 16230 MANSLE
Tél. 05 45 20 71 33

Services assainissement,
bâtiments et travaux,
urbanisme.

LES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES GÉRÉS PAR VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ÉCONOMIE

Les zones d'activités économiques du territoire.



Contact : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE
10, route de Paris - 16560 TOURRIERS - Tél. 05 45 20 68 46

Courriel : secretariat@coeurdecharente.fr

➔ Ouverture au public : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30.

SPORT ET LOISIRS

COMPLEXE SPORTIF D'AIGRE

2 C, rue du Renclos - 16140 AIGRE
Tél. 05 45 25 42 47

Courriel : complexesportifaigre@coeurdecharente.fr

BAGNADE DU PORTAL À VARS

Le Portal - 16330 VARS
Tél. 05 45 20 68 46

Courriel : secretariat@coeurdecharente.fr

➔ Ouverture : libre accès toute l'année. Baignade surveillée en juillet et août, tous les après-midi, sauf les lundis.

SITE DE PUYMERLE À AUSSAC-VADALLE

Puymerle - 16560 AUSSAC-VADALLE
Tél. 05 45 20 61 60 (mairie)

Courriel : mairie@aussac-vadalle.fr

➔ Location du préau sur réservation.

PISCINE DE MANSLE

Route de Montignac - 16230 MANSLE
Tél. 05 45 20 34 99

➔ Ouverture : de juin à fin août.

CENTRE ÉQUESTRE DE MONTIGNAC-SUR-CHARENTE

Avenue des Avenaux
16330 MONTIGNAC-SUR-CHARENTE
Tél. 06 88 09 88 85

Courriel : xaviermarie.bonneau@gmail.com

Gestion privée.

PLAN D'EAU DES GOURS

Point-Folle - 16140 LES GOURS
Tél. 05 45 20 68 46

Courriel : secretariat@coeurdecharente.fr

➔ Ouverture : libre accès toute l'année. Baignade surveillée en juillet et août, tous les après-midi, sauf les lundis.

MOTOCROSS DE VOUHARTE

Le Chez Nous de Vouharte
16330 VOUHARTE
Tél. 05 45 68 13 62 - 07 70 63 55 87

Courriel : cece6041@gmail.com

Gestion privée.

ASSAINISSEMENT

SERVICES ASSAINISSEMENT

Pôle aménagement et environnement - 5, avenue Paul-Mairat - 16230 MANSLE - Tél. 05 45 20 71 33

Courriel : assainissement@coeurdecharente.fr

➔ Ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h ; le lundi, le mardi et le jeudi, de 14 h à 17 h.

URBANISME

SERVICES INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME ET PLANIFICATION

Pôle aménagement et environnement - 5, avenue Paul-Mairat - 16230 MANSLE - Tél. 05 45 20 71 33

Courriel : urbanisme@coeurdecharente.fr

Pour toute demande d'urbanisme, contactez votre commune.

ENFANCE-JEUNESSE

Les centres de loisirs

Service : accueil extra-scolaire des enfants de 3 à 17 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

CENTRE DE LOISIRS D'AIGRE

Pôle jeunesse
2 B, rue du Renclos - 16140 AIGRE
Tél. 05 45 66 32 73

Courriel : centreloisirsaignre@coeurdecharente.fr

CENTRE DE LOISIRS DE VARS

École Française-Dolto
2, rue Principale - 16330 VARS

Courriel : centreloisirsvars@coeurdecharente.fr

Inscription :

51, route de Paris - 16560 TOURRIERS
Tél. 05 45 20 09 67 - 06 04 51 46 29

Nouvel équipement en projet :
création d'un « pôle jeunesse ».

CENTRE DE LOISIRS DE MANSLE

Centre social et culturel du Pays Manslois
21, rue Martin - 16230 MANSLE
Tél. 05 45 20 72 08

Courriel : cscpaysmanslois@orange.fr

TEMPS D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRES (TAP)

La communauté de communes participe à la mise en œuvre des TAP. Elle met à la disposition des écoles, des animateurs diplômés pour encadrer les activités périscolaires.



Les maisons de la petite enfance

Services : halte-garderie (accueil occasionnel), relais assistantes maternelles (RAM), lieux d'accueil enfants-parents (LAEP).

MAISON DE LA PETITE ENFANCE À AIGRE

Pôle jeunesse
2 B, rue du Renclos - 16140 AIGRE
Tél. 05 45 60 31 39

Courriel : mpeaignre@coeurdecharente.fr

➔ Accueil occasionnel : le mardi, de 9 h à 12 h 30 et le jeudi, de 9 h à 17 h 30.

➔ Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : le mercredi, de 9 h à 12 h.

➔ Relais assistantes maternelles (RAM) : accueil des groupes le lundi et le vendredi, de 9 h à 11 h 30 (uniquement le vendredi pendant les vacances scolaires).

➔ Permanence : le lundi, de 16 h à 18 h.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE « LES LUCIOLES » À MANSLE

Centre social et culturel du Pays Manslois
21, rue Martin - 16230 MANSLE
Tél. 05 45 20 72 08

Courriel : mpeamansle@coeurdecharente.fr

➔ Accueil occasionnel : le lundi et le vendredi, de 8 h 30 à 17 h.

➔ Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : le mardi, de 14 h 30 à 16 h 30 (accueil à Saint-Angeau).

➔ Relais assistantes maternelles (RAM) : accueil des groupes le mardi et le jeudi, de 9 h à 12 h 30.

➔ Permanence : le jeudi de 17 h à 19 h.

Ne fonctionne pas pendant les vacances scolaires.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE « FRIMOUSSE » À VARS

5 bis, route d'Angoulême - 16330 VARS - Tél. 05 45 37 43 30

Courriel : mpevars@coeurdecharente.fr

➔ Accueil occasionnel : le mardi et le vendredi, de 9 h à 17 h et le mercredi, de 9 h à 13 h.

➔ Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP) : le lundi, de 9 h à 11 h 30.

➔ Relais assistantes maternelles (RAM) : accueil des groupes le jeudi, de 9 h 15 à 11 h 15.

➔ Permanences : le lundi, de 14 h à 17 h et le jeudi, de 14 h à 15 h 30 (sur rendez-vous).

LAEP et RAM ne fonctionnent pas pendant les vacances scolaires.

Nouvel équipement en projet : création d'un « pôle jeunesse ».

BIBLIOTHÈQUES

Services : prêt de livres, CD, accès internet gratuit.

BIBLIOTHÈQUE ANTENNE DE SAINT-FRAIGNE

Rue du Cheval-Blanc
16140 SAINT-FRAIGNE
Tél. 05 45 21 95 09

➔ Service : prêt de livres.

➔ Ouverture : le mardi, de 17 h à 18 h 30 et le samedi, de 9 h à 11 h.

BIBLIOTHÈQUE ANTENNE DE TUSSON

6, Grand-Rue d'Aigre
16140 TUSSON
Tél. 05 45 31 61 44

Courriel : bibliothequeaigre@coeurdecharente.fr

➔ Service : prêt de livres, CD et accès Internet.

➔ Catalogue : <http://cdc-paysdaigre.bibli.fr/opac/>

➔ Ouverture : le mercredi, de 14 h à 18 h 30 ; le vendredi, de 17 h à 18 h 30 et le samedi, de 14 h à 16 h.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARENTE FINANCE AUSSI LES SERVICES SUIVANTS :

CALITOM (SERVICE PUBLIC DES DÉCHETS), SYNDICAT DÉPARTEMENTAL DE SECOURS ET D'INCENDIE DE LA CHARENTE (SDIS), OFFICE DE TOURISME DU PAYS DU RUFFECOIS, PÔLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL DU PAYS DU RUFFECOIS, MISSION LOCALE ARC CHARENTE...